RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 D 00695
Numéro SIREN : 301 170 445
Nom ou dénomination : DIFFUS AGRI COOP

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2014 sous le numéro de dépôt 6415

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

3 PL PIERRE GOUJON - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

Me Jean François BARTHELEMY
1 Rue Teynière
BP 20097
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF : 14.00063/JFB
N/REF : 2002 D 695 / 2014-A-6415

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 02/12/2014, les actes suivants :

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 22/05/2014
- Changement de directeur général

Concernant la société

DIFFUS'AGRI COOP
Société coopérative agricole
2585 route de Vonnas
01960 Servas

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-6415 le 02/12/2014
R.C.S. BOURG EN BRESSE 301 170 445 (2002 D 695)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 02/12/2014,
Les greffiers

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)

Papier issu de forets gérées durablement - FSE - Doc Direct (224)

SANS VALEUR LÉGALE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DIFFUS'AGRI COOP EN DATE DU 22/05/2014.

Le Conseil d'Administration de DIFFUS'AGRI COOP s'est réuni le 22 Mai 2014 Salle de réunion de Servas, « Les Communaux » à 10 heures.

ETAIENT PRESENTS:

Mr NERGOUX Michel	Mr GUIDE Julien	Mr MARTIN Jean-Louis
Mr BLANC Jean-Claude	Mr GUILLOT Stéphane	Mr MOREL Dominique
Mr CHAPUIS Georges	Mr JAMBON Guy	Mr PERRET Christian
Mr FAVIER Guillaume	Mr JANICHON Jonathan	Mr PERRET Jean-Marc
Mr GUENARD Patrick	Mr LABALME Bruno	Mr PETIT Jean-Pierre

ABSENTS OU EXCUSES:

Mr BARBET Hugues Mr MARTIN Patrick

1- *LECTURE DU PRECEDENT PROCES VERBAL DU 31 01 2014*

Avant la lecture du Procès-Verbal, le Président fait remarquer que la délibération prise le 31 01 2014 concernant le transfert du siège social de la coopérative à Servas 01960, Lieudit « les communaux » avait été omise lors de la première rédaction du PV du conseil du 31 01 2014. Elle a donc été rajoutée en fin de PV.

Lecture faite par Mr CHAPUIS Georges.

Aucune autre remarque que celle du Président n'est à souligner

2- *VENTE DU SITE DE SERVAS – LES GRANGES MOUTONS*

Dans le cadre du déménagement de la coopérative au lieu-dit « les communaux », il a souvent été évoqué en conseil l'opportunité de vendre l'ensemble immobilier (logement, bureaux, entrepôt) situé aux Granges Moutons à la mairie de Servas. Le conseil municipal de Servas, nouvellement élu, a confirmé cette intention de se porter acquéreur du site.

Le conseil d'administration de Diffus'agri est d'accord pour effectuer cette vente des parcelles C367, C584, B425 (superficie totale de 22a33ca) à la mairie de Servas pour un montant global de 500 000 euros.

Il donne tout pouvoir à M. NERGOUX, Président, avec faculté de délégation, pour accomplir toutes les formalités nécessaires à cette vente et signer tous les documents administratifs s'y rapportant.

3- *DOSSIER WILLIAM BLANC*

Mr Coffy informe le CA que la fin du préavis de licenciement pour faute grave de Mr W. Blanc est le 31 mai 2014. Mr W. Blanc contestant ce licenciement, une conciliation entre son avocat et celui de la coopérative est en cours. Il a été demandé à notre avocat de ne pas dépasser un montant de 9000 euros maximum pour cette transaction (compris les 1200 euros d'indemnité de licenciement déjà versées). En cas de désaccord, nous verrons si le tribunal des prud'hommes sera saisi par Mr W. Blanc mais il a trois ans pour effectuer cette démarche.

4- *PRESENTATION ACTIVITE A FIN AVRIL.*

	CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30/04/2014	**VARIATION SUR CA**
ALIMENTS	4 767 859 €	-1.81 %
ENGRAIS	3 199 537 €	-19.03 %
PHYTO	1 586 988 €	13.56 %
SEMENCES	1 872 619 €	-14.59 %
AGRO-EQUIPEMENTS	325 497 €	-4.29 %
DIVERS	66 811 €	-16.86 %
TOTAL	**11 819 311 €**	**-7.79 %**

En aliment, la baisse du chiffre d'affaire est liée à la baisse des cours car l'activité progresse en tonnage. Pour rappel, le tourteau de soja a baissé de près de 15%.
Pour les engrais, les cours ont aussi beaucoup baissé (ammonitrate : -13%, Urée : -30%)
L'arrêt des semences de maïs traitées cruiser a provoqué un transfert de Chiffre d'affaire des semences au Phytosanitaires (Force Belem) mais ces activités reste en léger retrait (-3%).

Le CA demande d'avoir une présentation d'activité par site pour les prochains conseils.

5- *INAUGURATION DU SITE DE SERVAS. DEPART EN RETRAITE DE FRANÇOIS COFFY*

Il est décidé d'organiser l'inauguration du nouveau site et siège social de la coopérative le 27 juin de 10h00 à 16h00, inauguration officielle à 11h00. Il est proposé d'associer Terre d'Alliances à cette journée pour l'inauguration de leur station de collecte.

MAIRIE DE SAINT-PAUL-DE-VARAX
01240

L'ensemble des adhérents, des anciens administrateurs, fournisseurs ... seront conviés à cette journée.

En fin de journée, un apéritif dinatoire sera organisé pour témoigner de la reconnaissance de la coopérative auprès de François Coffy qui partira en retraite le 30 juin 2014. Les salariés et leur conjoint seront, entre autres, conviés.

6- *EMBAUCHE*

François COFFY et Olivier MULSANT signalent que plusieurs embauches ont été effectuées :

- Mr Nicolas DAUER (CER 71) en vue du départ à la retraite d'Annick CORTET. A son sujet, il est pour l'instant prévue qu'elle prenne sa retraite fin septembre, puis continue à temps partiel en tant que travailleur indépendant jusqu'à fin décembre afin d'assurer une bonne transition avec Mr Dauer notamment pour la clôture des comptes et la préparation de l'assemblée générale.
- Mr Nicolas GENTON, chauffeur, en remplacement de Bernard Humbert (départ en retraite)
- Mr Thomas MICHEL (salarié SICA) pour remplacer Thierry FAVIER (salarié SICA, mutation sur le site de Servas) sur Neuville.

7- *INVESTISSEMENTS SITES*

Olivier MULSANT informe le Conseil que des bungalows de stockage phyto ont été achetés pour les sites de Neuville et St Julien. Pour St Trivier, des étagères de rétention ont été aussi achetées pour aménager un local existant. Coût total : 20 000 euros.

Des devis sont en cours pour mettre aux normes ce local. Toujours sur ST TRIVIER, des travaux sont à effectuer rapidement pour changer les portails des cases engrais et consolider les murs de ces cases. Des demandes de devis ont été faites.

Une sauterelle serait aussi bien utile sur ST TRIVIER. Des demandes de devis ont été faites auprès de Prolog, Bulk-it, STMM pour des sauterelles acier ou inox, avec ou sans projeteur, 6M ou 8M. Un point sera fait au prochain conseil avant décision.

Pour le site de SERVAS, une sauterelle sera aussi indispensable et des demandes de devis ont aussi été faites auprès de ces sociétés dans les mêmes termes sauf la longueur (12 ou 14M).

8- *INFORMATIQUE*

Les premières formations avec KERHIS ont eu lieu. Le dossier avance bien même si les délais de mise en place sont cours. La bascule est bien prévue pour le nouvel exercice (1er jour après l'inventaire pour chaque site).

9- *COMMERCIAL COLLECTE TERRE D'ALLIANCES.*

Une commerciale a été embauchée par Terre d'Alliances pour aller sur le terrain, voir les adhérents sur les secteurs ou Terre d'Alliances n'est pas présente en appro. Le Conseil souhaite que, dans la mesure du possible, ces tournées se fassent de concert avec le technico de Diffus'agri.

10- *AGREMENT PHYTO*

Le dossier a été repris par Olivier MULSANT. Pour pouvoir faire le premier audit, il faudra bien entendu que la nouvelle informatique soit opérationnelle depuis au moins trois mois (demande d'édition de stats par le contrôleur) et que tous les sites soient aux normes ce qui n'est pas encore le cas.

11- *SUCCESSION FRANÇOIS COFFY – DIRECTION GENERALE :*

Le Président rappelle que Monsieur Olivier MULSANT a été embauché par la SICA, pour une durée indéterminée à compter du 01/03/2014, en qualité de directeur Général, tel que ce poste est défini dans la Convention APN, pour succéder à Monsieur François COFFY, avec une période d'essai expirant le 30/06/2014, le tout au bénéfice d'un contrat de travail régularisé le 1er mars 2014 par la SICA.
Le conseil de la SICA, sur la proposition du Président, vient de donner son accord pour que Mr Olivier MULSANT succède à Monsieur François COFFY à compter du 1er juillet 2014 dans la direction générale de la SICA.

La coopérative souhaite pouvoir, dès le 1er juillet 2014, bénéficier également des services et compétences, en matière de Direction Générale et de gestion, de Monsieur Olivier MULSANT. Ceci implique sa mise à disposition partielle par la société, avec prise en charge, par la coopérative, d'une partie du coût salarial de Monsieur Olivier MULSANT.
Il est rappelé que Monsieur François COFFY resterait consultant au niveau de la coopérative.

Le conseil de la SICA a donné son accord sur cette mise à disposition dans son principe, étant convenu qu'il sera délibéré ultérieurement de part et d'autre, au vu du temps consacré respectivement aux deux sociétés, sur la refacturation de la SICA à la coopérative.

Avis de cette mise à disposition et de ses modalités financières sera donné au commissaire aux comptes, au titre des conventions règlementées.

Dans ces conditions, sur la proposition du président, le conseil nomme Monsieur Olivier MULSANT en qualité de Directeur Général de la Coopérative, avec effet au 1er juillet 2014, en qualité de successeur de Monsieur François COFFY. Il bénéficiera des pouvoirs définis par les statuts et la convention APN, pour assurer l'administration générale de la coopérative.

Le Conseil donne son accord pour que le Président donne procuration (et donc délégation de signature) auprès du Crédit Agricole Centre Est, sur la coopérative, à Mr Olivier MULSANT.

Il est précisé que, d'un commun accord, cette situation sera révisée à compter du 1er janvier 2015, date à laquelle le contrat de travail de Monsieur Olivier MULSANT sera administrativement transféré à la coopérative.

A ce titre, Mr Olivier Mulsant est désigné par le Conseil pour remplacer Mr François COFFY en tant que représentant de la coopérative au Conseil d'Administration de RSE.

12- ***INVENTAIRE***

Les inventaires auront lieu les 30 juin (St Julien et Neuville) et 1er Juillet 2014 (Servas et St Trivier).
Les convocations des administrateurs partiront dans les prochains jours.

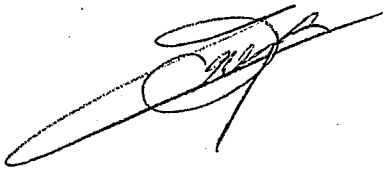
POINTS DIVERS :

Demande est faite pour améliorer l'installation d'arrosage sur ST TRIVIER (les tuyaux doivent aujourd'hui traverser tout le magasin).
Signalétique : le site de ST JULIEN est toujours indiqué par des panneaux Gamm vert. A revoir.
Des remarques sont faites sur la taille de la Station de collecte Terre d'Alliances et sa capacité à pouvoir absorber la collecte des sites de ST PAUL et SERVAS. Terre d'Alliances a assuré la Coopérative que le site était correctement dimensionné grâce à un débit d'élévateur très important (150 tonnes / heure). Bien sûr, il faudra pouvoir assurer le dégagement mais le site de Villars n'est pas loin.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour

Le président lève la séance à 13h00.

Le Président
Mr NERGOUX Michel



Le Secrétaire,
Mr CHAPUIS Georges